

La formation BTSA ACSE vous permet de préparer un **diplôme de niveau 5** et d'acquérir une **expérience professionnelle** par la voie de l'apprentissage pour accéder à un emploi salarié de type :

- Conseiller technico-commercial* (coopérative, fournisseur de l'agriculture...)
- Animateur (syndicat, organisme de développement, Chambre d'Agriculture)
- Employé spécialisé d'une administration agricole.

Le diplôme permet également de s'installer, reprendre ou s'associer sur une exploitation agricole

Après obtention du diplôme il est également possible de poursuivre les études avec un certificat de spécialisation (Technicien Conseil en Comptabilité et Gestion Agricole par exemple), une licence professionnelle ou encore d'intégrer une école d'ingénieurs par concours ou classe préparatoire.

Cultures
Elevage
Conseil
Production
Stratégie
Gestion
Commercialisation
Comptabilité



Conditions d'inscription et prérequis :

- Avoir un diplôme de niveau 4 (bac)
- Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une exploitation agricole ou un organisme para-agricole

Public cible : candidats de 16 à 29 ans

Modalité de sélection des candidats : sur entretien



Calendrier : formation de Septembre à Juillet n+2
Pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter.

Le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage

*Principales activités et conditions d'environnement du métier de conseiller technico commercial en coopérative agricole :

« Le conseiller technique agricole travaille dans une coopérative agricole. Il est spécialisé dans un secteur de production (élevage, grandes cultures...).

Il assiste l'agriculteur dans la maîtrise d'une production, d'une activité ou dans la mise en place d'actions plus respectueuses de l'environnement, en utilisant les informations centres de recherche ou instituts techniques. »

ORGANISATION DE LA FORMATION

En entreprise, l'apprenti encadré par le maître d'apprentissage se forme **55 semaines sur 2 ans**.

Au CFPPA, la formation alterne entre apports techniques en salles avec des formateurs spécialisés, visites en entreprises agricoles et para-agricoles, interventions d'experts et valorisation des vécus en entreprise.

Les séances au CFPPA représentent 1 365 h sur 2 ans, soit **39 semaines de formation sur 2 ans**



Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (tests de positionnement, VAA)



Taux d'insertion et de satisfaction des apprentis :

↳ Taux d'insertion professionnelle : 100% (dont 26% en poursuite d'étude)

↳ Taux de satisfaction : 47 %

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur : www.inserjeunes.education.gouv.fr



Frais pédagogiques, rémunération et financement :

La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».



Ce diplôme est également accessible par la VAE



Accessibilité au public en situation de handicap :

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

CONTENU DE LA FORMATION

Les **modules d'enseignements généraux** ont pour objectif de comprendre les réalités du monde économiques et sociales, de communiquer oralement, dans une langue étrangère et au travers de différents supports et de savoir adapter l'utilisation de modèles mathématiques ou informatiques. Ils représentent environ 1/3 du temps de formation.

Les **modules professionnels, scientifiques et techniques** donnent des compétences dans la conduite des systèmes de production, de tenir compte des réalités du contexte des activités agricoles, d'être capable d'assurer la gestion économique, financière et humaine d'une entreprise agricole et d'inscrire le développement d'une organisation dans une stratégie.

Les modules initiatives locales

- techniques commerciales
- 1 thématique au choix parmi : valorisation des chevaux et poneys, se diversifier en élevage avicole de chair, le numérique et l'informatique au service de l'exploitation agricole ou Conversion en Agriculture Biologique

Accompagnement personnel à la préparation aux épreuves terminales (rapport...), accompagnement à **l'insertion professionnelle**.

Mobilité **Erasmus** possible

Évaluation

Le diplôme BTSA ACSE est attribué pour 50% des coefficients en épreuves nationales terminales et 50 % des coefficients en CCF (contrôles en cours de formation). Le candidat n'a pas la possibilité de valider uniquement des blocs de compétences.

Taux de réussite : 67 % (Taux de réussite national : 74,5 %)

